



# 10<sup>e</sup> CONGRÈS MONDIAL DU LOISIR À QUÉBEC : DÉJÀ 10 ANS!

Une idée de l'ambiance au Centre des Congrès de Québec en octobre 2008.  
Photo : Conseil québécois du loisir

PAR MICHEL BEAUREGARD\*



Le président du Congrès Michel Beauregard a remis à Jean-Paul L'Allier un certificat de membre honoraire de l'Organisation mondiale du loisir.  
Photo : Conseil québécois du loisir

\* Michel Beauregard a été président du Congrès mondial du loisir de 2008 et président du Conseil québécois du loisir de 1993 à 2018. Depuis 2014, il est directeur général de Récrotourisme Repentigny. Son engagement dans le monde associatif s'étale sur une période de plus de 40 ans. Parmi les distinctions qu'il a reçues, citons le Prix Dollard-Morin du bénévolat en loisir en sport (2008), le Distinguished Service Award de l'Organisation mondiale du loisir (2008) et le titre de bénévole de l'année d'Hommage bénévolat-Québec (2002).

La tenue de la 19<sup>e</sup> Conférence annuelle du loisir municipal à Québec cette année est une belle occasion de rappeler qu'il y a 10 ans, c'est toute la communauté mondiale du loisir qui s'y réunissait.

C'est en 2000, quand j'ai participé avec Daniel Caron, du Conseil québécois du loisir, au Congrès de l'Organisation mondiale du loisir (OML), à Bilbao en Espagne, que l'idée a germé. Deux années de réflexions et de démarches ont ensuite permis de recueillir assez d'appuis pour déposer la candidature du Québec en vue de la tenue du 10<sup>e</sup> Congrès mondial en 2008. C'est donc au Congrès de 2002 à Kuala Lumpur en Malaisie que nous avons obtenu officiellement le mandat d'accueillir et d'organiser cet événement. Et c'est à partir de cette étape que nous avons mis en place une stratégie basée sur une large participation qui permettrait autant aux chercheurs qu'aux praticiens de s'y retrouver.

Nous avons choisi Québec parce que c'est une ville exceptionnelle pour

accueillir un événement d'environ 1000 personnes. Nous nous disions, plutôt naïvement, que tous ces délégués avec leurs cocardes qui se croiseraient dans les rues du Vieux-Québec pourraient créer une belle ambiance. Loin de nous l'idée que cet événement serait le plus grand congrès de loisir international jamais organisé avec ses 4468 délégués représentant toutes les provinces canadiennes et 59 pays sur cinq continents!

Le plan de match était simple. Trois grandes étapes étaient prévues : le processus de l'organisation, qui a duré six ans, a permis de réunir des professionnels et des bénévoles provenant de tous les milieux du loisir tant au Québec qu'au Canada. Le Congrès lui-même, qui s'est déroulé sur cinq jours, a été l'occasion d'intégrer de futurs professionnels provenant des collèges et universités comme bénévoles; ils pouvaient ainsi assister aux diverses conférences en plus de développer leur réseau. Finalement, la troisième étape, le legs, s'est traduite, au-delà de la grande contribution

à la connaissance collective, par la Déclaration de Québec, que tous les congressistes ont adoptée à la fin de ce grand happening du loisir.

## L'ORGANISATION

On dira que six années c'est beaucoup! Oui et non, mais une chose est certaine, ce temps a permis de créer des partenariats avec de nombreuses organisations comme l'Association canadienne des parcs et loisirs, l'Association québécoise du loisir municipal, l'Association des responsables aquatiques du Québec, la Fédération québécoise du loisir en institution, plusieurs Unités régionales de loisir et de sport, Sports-Québec et le Réseau québécois de villes et villages en santé. De nombreuses maisons d'enseignement ont aussi été associées à l'événement, dont les cégeps et collèges de Rivière-du-Loup, Saint-Laurent, Dawson, Lafèche et du Vieux-Montréal, ainsi que les universités Acadia, Brock, Concordia, Moncton, Vancouver Island et, bien entendu, l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Rapidement, nous avons développé une excellente crédibilité auprès de l'OML grâce au travail remarquable d'André Thibault, délégué du Québec au conseil d'administration et responsable du comité scientifique du Congrès. Cette complicité aura aussi permis aussi bien à l'OML qu'au Congrès de conclure une entente avec le Bureau international du tourisme social, qui enverra de nombreux délégués à cette 10<sup>e</sup> édition.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, et particulièrement Jean-Pierre Bastien, sous-ministre adjoint, aura été, dès les premières heures, un partenaire important, allant jusqu'à créer un comité interministériel permettant d'impliquer d'autres ministères concernés par le loisir.

Cette étape organisationnelle fut l'occasion d'augmenter le rayonnement du loisir au Québec et à l'étranger et, pour les différents responsables de comité,



de structurer leur organisation sous la coordination de Luc Toupin, lequel, par son leadership, a mené le tout de main de maître.

## LE CONGRÈS, CINQ JOURS DE PLAISIR

Dès la conférence d'ouverture du président d'honneur Jean-Paul Lallier, on a bien senti l'importance de l'événement. M. Lallier, excellent communicateur, comprenait admirablement les enjeux de cette rencontre internationale et a su bien mettre la table pour les milliers de congressistes présents. Par la suite se sont succédé conférences, panels, visites techniques, dîners avec animation et, pendant deux jours, la plus grande exposition de l'industrie du loisir ainsi que, en parallèle, des conseils d'administration d'organismes profitant de l'occasion pour réunir leurs membres, des rencontres entre les cégeps et, bien entendu, des soupers improvisés permettant de rapprocher tout le monde.

## LE LEGS

Dès le début, le comité organisateur s'était soucié du legs de tout ce travail collectif, car en plus d'avoir fait rayonner le loisir dans la société québécoise, d'avoir contribué à la mise à jour des connaissances des professionnels, d'avoir fait valoir nos organisations à l'international et favorisé des alliances et d'avoir permis de développer une approche relationnelle positive, le comité souhaitait laisser une trace tangible et importante de l'événement.

*Le panel des continents, composé de Youssouf Fall (Sénégal), André Thibault (président de séance), J. A. Francis Lobo (Australie), Karla A. Henderson (Etats-Unis), Luiz Octavio Lima de Camargo (Brésil) et Dong-Sung Cho (Corée).*  
Photo : Conseil québécois du loisir

Cette volonté s'est traduite par une déclaration, *Le loisir essentiel au développement des communautés*, connue aujourd'hui sous le nom de *Déclaration de Québec*. Adoptée par l'ensemble des délégués à la fin du Congrès, elle fut par la suite traduite en plusieurs langues et adoptée par 608 organisations sur toute la planète. C'est un document toujours d'actualité.

En outre, ce moment charnière de l'histoire du loisir aura permis de prouver que, au-delà des obligations et responsabilités individuelles et organisationnelles, la volonté, la mise en commun du savoir, l'abnégation des intérêts particuliers au profit du collectif permettent la réalisation de très grands projets qui, à terme, assurent le rayonnement de toutes les personnes et partenaires impliqués.

Que de beaux souvenirs à partager avec vous maintenant!



*Le président d'honneur Jean-Paul L'Allier a prononcé une conférence d'ouverture mémorable.*  
Photo : Conseil québécois du loisir